

**MAIRIE DE
ST AGNAN EN VERCORS**

Code Postal : 26420

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/02/2014

Présents : Marcel ALGOUD, Christophe MORINI, Francis CHEVREUX, Jacques L'HUILLIER, Pascal BRUNET, Florence PESENTI, Christine COTTIN, Valérie EYMARD, Marie Danielle ARNAUD.

Absent excusé : Jean-François BOUVAT

Absent non excusé : Frédéric BOLMONT.

Christophe MORINI a été nommé secrétaire.

Approbation du procès-verbal du 21/01/2014

Approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2013

Budget principal

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif et le compte de gestion du budget principal 2013, qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement</u> :		<u>Investissement</u> :	
Dépenses	576.590,48 €	Dépenses	163.856,91 €
Recettes	635.037,33 €	Recettes	249.251,74 €
Excédent de clôture :	58.446,85 €	Excédent de clôture :	85.394,83 €

Résultat de clôture de l'exercice 2013 :

Fonctionnement	121.276,04 €
Investissement	48.536,82 €

Restes à réaliser d'investissement à reporter en 2014 :

Dépenses	140.000,00 €
Recettes	67.191,00 €

Le Maire fait approuver le compte de gestion 2013 établi par le receveur. Adopté à l'unanimité.

Hors de la présence de Monsieur Marcel ALGOUD, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013.

Budget Multiservices

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe Multiservices 2013, qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement</u> :		<u>Investissement</u> :	
Dépenses	6.832,90 €	Dépenses	7.290,11 €
Recettes	14.129,76 €	Recettes	6.541,81 €
Excédent de clôture :	7.296,86 €	Déficit de clôture :	- 748,30 €

Résultat de clôture de l'exercice 2013 :

Fonctionnement	7.296,86 €
Investissement	- 7.271,61 €

Restes à réaliser en investissement :

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

Le Maire fait approuver le compte de gestion du budget annexe multiservices 2013 établi par le receveur. Adopté à l'unanimité.

Hors de la présence de Monsieur Marcel ALGOUD, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013.

Affectation du résultat de fonctionnement 2013

Budget principal

Résultat à affecter :	121.276,04 €
Affectation en réserve en investissement :	63.276,04 €
Report en fonctionnement :	58.000,00 €

Budget annexe Multiservices

Résultat à affecter :	7.296,86 €
Affectation en réserve en investissement :	7.296,86 €
Report en fonctionnement :	0,00 €

Adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2014

Budget principal

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le budget primitif communal 2014, qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 629.123,00 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 896.202,00 €

Adopté à l'unanimité.

Budget Multiservices

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le budget primitif Multiservices 2014, qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 14.108,00 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 14.883,00 €

Adopté à l'unanimité.

Participation communale aux voyages scolaires élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une aide aux voyages scolaires pour les enfants résidents sur la commune et scolarisés en classes allant de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Cette aide sera calculée à hauteur de 20 % du montant du voyage restant à charge des participants après confirmation de l'école de l'effective réalisation du voyage.

Location terrain communal Parc Acrobatique

La Sarl Branché Nature, par courrier du 17/06/2013, souhaitait ne pas reconduire la convention le liant à la commune pour la location du terrain où se situe le parc aventure à La Trompe.

Ayant des demandes de prestations pour 2014, elle souhaite revenir sur sa décision et relancer l'exploitation de cette activité pour un montant de location moindre et pour une période de 4 mois par an à la place des 6 mois fixés dans la précédente convention.

Après discussion les membres du conseil municipal souhaitent que la Sarl Branché Nature fasse parvenir à la commune le bilan des 3 années écoulées avant de prendre toute décision.

Questions diverses

*** Grotte de la Luire**

Par courrier du 14 février dernier M. Jacques Vulliod, Sas Vercors Legend, a demandé à la municipalité d'ouvrir et d'exploiter une licence II. Il s'avère que la commune n'a plus la possibilité de créer de licence, le nombre de licence (toutes catégories confondues) étant à son maximum. De plus par délibération du 24/07/2012, il avait été précisé que la commune ne souhaite pas la création d'une activité de restauration sur le site.

*** SIEAV**

Christophe Morini informe que les budgets du SIEAV ont été votés. Le budget assainissement, vu l'incertitude sur l'attribution de la subvention DETR, les travaux de remise aux normes de la station de la Jarjatte et la non redistribution de la TVA par les services de l'Etat sur opération, sera difficile.

Il précise aussi que la mise en place d'une participation communale pour les travaux réalisés sur son territoire a permis de réaliser des programmes qui n'auraient pas vu le jour sans cela.

***CCV**

Nouvelle organisation de l'accueil avec un agent dans le bureau du bas qui oriente maintenant les personnes.

Informations sur la plateforme bois par Francis Chevreux : Suite au surcoût du bâtiment lié au terrain de nouvelles études ont été menées permettant de réduire d'environ 150.000 € les coûts de fondation. Le projet avance.

***Syndical Départemental de la Télévision**

Florence Pesenti informe que jusqu'à la fin de ce mandat ce sont messieurs Jacky Casanovas et Michel Repellin qui représenteront le canton.

***TransVercors Nordique**

De façon à pouvoir faciliter le déroulement de cette manifestation la commune a mis à disposition ses agents et son matériel pour le déneigement de la route de la Coche. Les agents seront également sollicités pour dégager cette voie le week-end de la manifestation en cas d'intempéries.

***Congé maternité Audrey Sibeud**

Audrey Sibeud devrait être en congé maternité à compter du début du mois de mai. Son remplacement sera fait par Audrey Charrais les après-midi. Les heures restantes de son poste seront gérées à l'interne, au sein des agents de l'école et des instituteurs.

Séance terminée à 22h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au 18/03 à 19h00.